

Envoyé en préfecture le 18/09/2015

Reçu en préfecture le 18/09/2015

Affiché le

**SLO**

ID : 038-253804710-20150909-15\_36-DE



**N° 15.36**  
**ATTRIBUTION MAPA TELEPHONIE**  
**FIXE, MOBILE ET INTERNET**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 09 septembre 2015  
Le bureau dûment convoqué le 31 août 2015  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 15.13 du 13 avril 2015  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présidence de Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

**PRESENTS :**

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre  
Madame BIDARD Pascale  
Monsieur BERNARD Marc  
Monsieur BOSCH Jean-Marie  
Monsieur LOVET Jean-Pierre  
Monsieur QUEMIN André

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 18/09/2015

Reçu en préfecture le 18/09/2015

Affiché le

ID : 038-253804710-20150909-15\_36-DE

Pour faire face aux besoins de téléphonie des sièges d'activités de Bourgoin Jallieu et Heyrieux en téléphonie fixe, mobile et internet une consultation à procédure adaptée a été lancée.

Elle a été organisée en 2 lots pour une durée de 2 ans, reconductible 1 an :

- Lot n° 1 : téléphonie fixe et internet
- Lot n° 2 : Téléphonie mobile

A l'issue des procédures la commission MAPA réunie le 9 septembre 2015, a proposé d'attribuer le marché comme suit :

Lot n° 1 : SFR en sous-traitance avec l'agence 5 sur 5 pour un montant annuel de 8 505,94 € soit 10 207,12 € TTC.

Lot n° 2 : SFR en sous-traitance avec l'agence 5 sur 5 pour un montant annuel de 16 550,52 € HT soit 20 332,80 € TTC.

Il est proposé d'autoriser le président à signer le marché.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 09 septembre 2015**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

